Observation N° 27.

Sur une cogestion, ou amas de matieres Stercoralee Et sur sa cause.

Guillaume huret Mtre En chirurgie, Elêve de Mr. le Cat de Rouën, Demeurant au bourg Et parroisse de St. martin de bonnebosq, Election de Pontlevêque, En normendie Pays Dauge, homme dun temperament plus pituiteux que sanguin; En 1765. quitta Le susd. bourg (acause dun nommé françois Josse qui par son Entreprise sur Les trois Corps de La medecine, obligé tous les Chirurgiens de quitter cet Endroit) pour aller demeurer a Celui de touques, dans Lesperance dy joüir plus tranquillement de son Etat; mais Lair grossier de Ce pays ne lui permit pas dy sejourner plus de six mois, sans Eprouver les fievres intermittentes qui regnent tous les ans dans Cequartier; apres avoir Enlevé cette fievre, par des Evacuations glaireuses que Lui procurerent deux medecines quil prit dans les jours intermediaires; il Entra dans une Convalescence si delicate, quil fut obligé au bout de six semaines, de retourner au bourg de bonnebosq, dou il Etoit parti, dans La vuë de recouvrer plus facilement sa santé Et pour obliger même Les principaux habitans dud. Lieu: malgré La pureté de lair de Ce dernier ~~pays~~ Endroit Et le regime Exact quil observoit, il demeura Encore dans un Etat Languissant, jusquaucommencement davril 66. temps auquel il se vit tout le Corps Couvert de dartres vives. pour proceder a la Cure de Ce dernier mal, il se mit a Lusage de Leau de Goudron

ARC 57 n° 87
ARC 57 n° 87

Pendant Lequel il observoit de se purger de trois jours En trois jours, Et de se Laver Les parties attaquées avec La susd.e Eau de goudron, faite un peu plus forte, Comme Le fait observer Monsieur Malouin dans sa Chimie medicinale &c. par Ces secours Les dartres S'effacerent, dans Lespace de trois semaines Environ; Lappetit quil navoit pu recouvrer depuis La fievre, revint alors Et il Entra dans un mieux être sensible, depuis La fin du susd. mois d'avril jusquau Commencem.t de novembre de La même année, ou il Commença a Eprouver des Lassitudes; des douleurs vagues; d'une diffiuculté de respirer En marchant; un gonflement avec pesanteur a Lestomac, d'insomnies, un deffaut d'appetit Et des rapports aigres, deux ou trois heures apres avoir pris Les plus Legers alimens; accablé de tous Ces maux, il persevera Encore jusquau dix avril 67 a rendre les services quil devoit a ses malades, quil alloit voir, tantot a pied Et tantot a Cheval, mais Cequil Executoit avec dautant plus de peine, quil Etoit obligé de se reposer, deux ou trois fois, Lorsquil s'agissoit de faire seulement un quart de Lieux a pied, Exercice qui Lui sembloit Encore Le plus doux. il faut observer que, pendant Les dix mois que le mal fut a faire son progrés, le Corps poussoit Encore Chaque jour une selle, mais moindre d'une moitié que dans Letat naturel de santé: Le dix du susd. mois Enfin, voyant quil ne pouvoit plus remplir les devoirs de son Etat; il prit sa medecine ordinaire qui n'opera que deux Legeres selles qui furent suivies de tres vives douleurs Et d'un bruit tonnant dans Les Entrailles; d'une diffiuculté Encore plus grande a respirer Et d'une plenitude avec pesanteur beaucoup plus Considerable a Lestomac; dans Cette Circonstance il prit une Chopine de decoction de fleurs de Camomille bouillies dans Le Lait doux qui fit Couller un peu les vents, sans moderer Les douleurs Comme il Esperoit: il se mit Ensuite a Lusage des Lavemens, tantot Emolliens, tantot Laxatifs Et Carminatifs Et Ce de 4. En 4. heures, sans En ressentir aucun soulagement. Le 12. il prit une medecine minorative Le matin qui revint par La bouche, sans aucune violence Environ une demi-heure apres: sur Les huit heures il En prit une seconde un peu plus forte qui prit le même

Chemin dans Le même Espace de temps : Le 13. a toutes Les douleurs inexprimables Ci dessus, Sen Joignit d'autres aux tegumens du trone qui lui Etoient Encore dautant plus insupportables quil ne pouvoit Seulement rester une minute dans La même attitude, tellement que malgré les Soins quon prenoit a faire Son Lit 7. a 8. fois dans les 24. heures ; il lui Sembloit toujours être Couché Sur des aiguilles Les plus piquantes : on Consulta alors le plus Celebre medecin de Lisieux Et le meilleur Chirurgien du pays qui regarderent La maladie Comme une Colique bilieuse Compliquée dune humeur rhumatismale qui faisoit, disoient ils, de vives impressions Sur Les parties membraneuses Et Sur Le tissu des muscles, Et quenconsequence il falloit ajouter a La saignée D6. quon avoit deja faite, Celle Dp. Continuer Ensuite les lavemens Carminatifs Et fomentations de meme genre ; boire quelques goblets de Cette meme decoction Carminative Et En même temps faire usage dune ptisane faite avec Lecorse de bardane dans La vüe de degluer La masse du Sang Et des Liqueurs qui En Sont Emanées : Ces moyens Curatifs, plutot Convenables a dautres maladies, qua Celle dont il Sagit, furent Suivis Jusquau 16 ; mais Le Chirurgien malade, voyant que ses forces diminuoient En meme temps que Les Souffrances augmentoient, imagina quil Etoit bouché Et quil devoit Consequemment Cesser Lusage des remedes Ci dessus quil regardoit Comme incapables douvrir un passage dans Le Canal alimentaire : Dans Cet Etat desesperé, il reçu Le bon Dieu ; apres quoi il se fit donner quatre onses de mercure Coullant quil avalla le Surd. Jour 16. Sur Les dix heures du matin, in Extremis Extrema ; Le 18. Le mercure nayant pas Encore passé Et les Lavemens nentrainant avec Eux aucunes d'abures Le malade se Crut perdu Sans ressource ; dans un Etat aussi Critique, il Espera Encore que Le Lait sur quil Connoissoit pour un Laxatif tres actif Et pour un puissant dissolvant, pouroit accelerer Le Chemin que Le mercure pouvoit faire au travers les obstacles qui

4 Sopposoient a La Liberté du Canal intestinal, cequi remplit tres bien ses vuës; on fit donc bouillir plein une Casserole de Lait que La Chaleur Et Letonnerre avoient fait tourner Et surir; apres qu'il Eut bouilli pendant Environ un quart d'heure, on passa par un Linge plié En quatre pour En retirer tout le Caillé; apres quoi le malade prest a suffoquer prit une petite Ecuellée de La Colature qu'il avalla Le plus Chaud qu'il Le put, Cinq a six minutes apres Environ, Les vents parurent tomber dans Le bas ventre avec un grand bruit qui dura pres d'un demi quart, Ensuite dequoi Le bruit Cessa sans Evacuation: un demi quart apres il prit une Seconde Ecuellée du susd. Lait qui dans L'Espace de Cinq a six minutes donna Le Cour a un amas de matieres stercorales tres unies, Et semblables a de L'argille, avec Lesquelles matieres Le vif argent Sortit d'abort: Cette Evacuation n'eut Lieu que pendant Environ une minute, apres quoi Les vents sortirent sans interruption, pendant Le meme Espace de temps: quatre heure Environ apres Le malade se sentant dessa soulagé, ordonna qu'on Lui fit deux goblets d'apozême Laxatif pour Entretenir L'Ecoulement de Ces matieres; il prit Ces deux goblets a une heure de distance L'un de L'autre, qui au Lieu de L'Evacuer Le firent Cruellement Souffrir, pendant toute La nuit suivante; Le Lendemain 19. de grand matin il reprit L'usage du lait sur, Comme Ci dessus qui opera aussi Louablement, En Expulsant de semblables matieres Et Egalement unies: il passa alors Le reste du Jour Et La nuit suivante + plus tranquillement, Les douleurs insupportables des teguimens du tronc ayant Entierement Cessé. Le 20. ayant Examiné que Les matieres foecales Ci dessus avoient sorti [illegible] sans interruption aussi bien La seconde fois que La premiere Et qu'elles Etoient toujours tres Liées Ensembles, il Estima qu'il devoit Continuer L'usage du susd.e Lait pour achever de mettre Ces sortes de matieres En fuite, Ceaquoi il parvint avec Les deux Ecuellées du susd. jour qui Chasserent veritablement Le reste de Cet amas dont La quantité

pouvoit être de 10 a 12 livres pesant; apres Lissuë de ces matiere, Le ventre Etant tres affaissé Laissa appercevoir au tact, sept a huit tumeurs dures Et grosses, Les unes comme des œufs de poules Et dautres plus grosses; tumeurs qui nétoient probablement que des Engorgemens des veines Lactée, dont Cinq pots au moins de glaire, Epaisse, qui tappissoient Le canal alimentaire Et quil fallut Expulser Ensuite, En Etoient les Effets, comme Elles devoient être La cause immediate de Lamas de matieres fœcales arretées, sans doute dans Lintestin duodenum, par Les couches repetées de ces sortes de saburres qui devoient diminuer des trois quarts Le Diametre du canal intestinal. Le 21 je fis part a Monsieur Le medecin Et au Chirurgien du vif argent que javois avallé Et du Lait sur dont javois fait usage, pendant Leur absence, dans La vuë de me deboucher, comme je pensois L'être; ils me repondirent quils Etoient tres surpris de cela et que Le Lait sur ne devoit agir de cette façon, que par indigestion, mais au reste que jétois fort heureux d'avoir pris ce parti, Enpareille Circonstance; quils navoient jamais vu dailleurs une semblable maladie; mais quils En avoient Lu des observations Et quon avoit trouvé Lintestin duodenum de ceux dont on avoit fait Louverture plein de ces sortes de matieres; je leur fis part Ensuite du peu de succes que javois retiré des deux goblets dapozême que je pris dans La vuë dentretenir Lecoulement de Lamas qui avoit percé, ce a quoi ils repondirent quaussitôt que javois fait usage de trois ou quatre bains, sur sept quils mordonnerent, pour Enlever les tumeurs qui paroissoient avoir Leur siege au mesantere, Les medecines passeroient alors plus facilement; apres Le quatrieme bain, je pris donc La medecine minorative que Monsieur Le medecin me conseilla; mais au bout dune demi-heure, je La remis sur Le pavé, comme celles que je pris avant L'Evacuation des matiere, ci dessus arretées; il faut observer que Les bouillons Et les ptisanes dont je faisois usage dans Les premiers jours de cette maladie, ne faisoient qu'humecter Les matieres arretées Et que

46 trois Cuillerées d'une medecine hydragogue que je pris dans la vuë d'
m'Evacuer, traverserent les susd.tes matieres et pousserent deux ou trois
legeres selles - après le septieme bain, Le Chirurgien voullu se flatter
qu'une medecine de sa Composition m'Evacueroit à mon desir, mais elle
ne fut pas plus de temps a revenir que celle indiquée par Monsieur
Le medecin: on me Conseilla ensuite L'usage d'une opiate fondante et
purgative qui me faisoit vomir a la plus petite dose, cequi me parut
fort Contraire aux Engorgemens d'Entrailles que les bains n'avoient
pas même diminués; Enfin ces Messieurs ayant fait transpirer que je
ne devois rien Esperer sur le danger de mon Etat et que je devois finir
ma Carriere sous deux jours; j'abandonnai les susdits remedes et
me mis a L'usage des Lavemens d'Eau de mille fleurs, a la quantité de
deux chaque jours matin et soir qui poussoient chacun deux et trois
Copieuses selles glaireuses; apres chaque lavement, je me faisois
appliquer sur toute L'etendue du ventre toujours douloureux, un
Cataplasme fait avec la bouse de vache bouillie dans le Lait doux
et me purgeois de trois jours en trois jours, avec la rhubarbe, le mercure
doux, le jalap, le Diagrede. le tout en poudre a laquelle je mariois le
saffran de mars aperitif, a dose Convenable, Cette medecine me faisoit
Evacuer par les voyes ordinaires, chaque jour que j'en usois, une pinte
de pures glaires; par ces secours, les douleurs d'Entrailles, et les Engorgemens
diminuerent de jour en jour, et l'appetit et le sommeil revinrent,
peu a peu: Le 12. mai jour auquel je me flattois d'être Entierement delivré
de tous mes maux; je mangeai une souppe le soir sur les six heures
vers L'heure de minuit je me trouvai dans un malaise general; les
maux de Cœur et quelques Coliques dans le bas ventre semblerent
s'en mêler, cequi me fit penser que la susd.e souppe m'avoit
occasionné une indigestion; je me levai sur les trois heures pour
me presenter au siege, mais la nature me trompa et ne put rien
Evacuer: Le Les soulevemens de L'Estomac parurent et au lieu de
rejetter la souppe que j'avois prise le soir; comme j'aurois du le pense

il ne paru que des matieres Limoneuses, Cequi me donna lieu de Croire que Ce malaise ne venoit que du decolement de ces Sortes de sabures. une heure Environ aprés, je pris une prise de mes poudres purgatives ordinaires qui opera quinze a seize selles de matieres Limoneuses Et glaireuses; apres quoi j'Entrai En Convalescence, pendant Laquelle je pris tous les jours avant Chaque repas ~~une petite pillule~~ dans La vuë de retablir les fonctions de mon Estomac, une petite pillule faite avec les Extraits d'absinthe, d'aloës de saffran oriental Et la limaille d'acier, Le tout incorporé avec Le syrop de Chicorée Composé. par tous Les secours Ci dessus, je me suis retiré des bras de la mort, ou d'une maladie qui, peut etre n'avoit pas Encore Eté biens Connuë
fin de l'observation

Dans Le Commencement de mon observation, j'ai dit que je sorti du bourg de bonnebosq a cause d'un nommé françois fosse habitant dud. bourg qui Entreprend Sur Les non Corps de La medecine; Le fait Est d'autant plus vrai que je suis Encore aujourd'hui a La veille de sortir, par raport a Lui Et sans sçavoir même dans quel Endroit de mon Election pouvoir m'etablir, vu que tout Est rempli de Charlatans Et d'apoticaires de Campagne, tous Domiciliés, qui sous Le pretexte d'une permission de revendre des Drogues simples pour L'utilité public En revendent de Composées, de toutes Espêces; une fois recouvert de Ce manteau, ils font des Compositions officinales qu'ils vendent Et debitent, saignent, pensent Et vont visiter les malades Et il paroit qu'avec une pareille permission, Ces Sortes de gens sont autorisés a tromper impunement Le public Et a decrier Les medecins Et Chirurgiens pour se mieux accrediter; les Charlatans Et Empiriques se recouvrent, dessja pour La plurpart, de Ce manteau, pour se soustraires a la rigueur des Loix si sagement Etablies; rien de plus facile au dud.

fosse Et a tous autres revêtir des mêmes permissions, que de nous
depouiller de plus de La moitie de nos capitels Et par ce moyen nous
mettre hors d'Etat de pouvoir Elever notre famille; Cet homme fait
un Commerce tous Les ans, outre Son revenu de 600tt de rente, de
plus de 30000tt. tant par Celui des boeufs, que par celui des vins, fers
Clout, ~~Cire Et toute autre~~ marchandise qu'il revend En gros Et En detail,
Sans y Comprendre Encore Son Commerce Sur mer Et Son apotiquairie.
Et n'étant pas obligé, au Surplus d'attendre les besoins du public pour
le faire vivre, Comme nous qui avons sacrifie notre fortune pour ce
sujet; ni autorisé de faire payer les visites qu'il fait aux malades, leur
En fait, autant qu'il En Est besoin gratis, vend Ses medecines Et autres
medicamens, un quart moins que nous, comme il le fait Entendre, Et
les vante au dessus de tous: alors Les gens de La Campagne, aussi
Credules qu'insensés, n'ayant Confiance qu'aux Cathartiques violents
qui leur procurent des superpurgations de 7. a 8. jours, le plus souvent,
Et a Ceux qui Se flattent de Connoitre les maladies qui affligent l'homme
par La Seule inspection de L'urine; c'Est, Les Charlatans; Les gens de la
Campagnes insensés, dis-je, Croient, donc pour La plus part, qu'on ne peut
appeller docteur En medecine, ou grand medecin, Suivant leur Expression,
Et habile Chirurgien, que ceux qui jugent des maladies par les urines,
ainsi que ceux qui donnent des medecines a Superpurgations, d'ou
il s'en suit, que Les sçavans Sont ignorans Et que les ignorans Sont
sçavans; Cette Confiance aveugle Enfante une infinité de maux, qui
n'interesse pas moins La vie des hommes que L'honneur ~~[illegible]~~
de L'Etat: premierement, parceque Ces Sortes d'apoticaires de Campagne
qui ont d'autres occupations plus interessantes, Laissent les Soins de leurs
boutiques, ou a Leurs Domestiques, ou a leurs Enfans qui ne Connoissent
pas mieux Les qualitées des Drogues Simples, que la quantite qu'il faut

pour Chacune de Leurs Compositions, d'ou il peut arriver, tous les jours, des
qui proquo, toujours dangereux; on n'en a vu que trop Souvent arriver
même, dans Les mains de gens qui devoient y Connoitre; Secondement
parseque Les medecins Et Chirurgiens Chargés du Soin des malades, —
informés que Ces Sortes d'empiriques ont dejsa vu les malades pour
Lesquels ils Sont requis, refusent Le plus Souvent, d'aller les Secourir,
Soit parsequ'ils ont dejsa été deshonorés, par ces Sortes de gens qui —
font toujours tomber La Cause de La mort du malade, si Elle arrive,
Sur Les remedes du medecin ou du Chirurgien Et jamais Sur Ceux
des Charlatans; Soit Enfin, parseque les mêmes medecins ou Chirurgiens
ne sçavent que trop qu'il leur Est inutile de Conseiller des Secours
réels, puisqu'on n'en fait usage, que pendant un jour ou deux, Et
le plus Souvent qu'on n'en fait point du tout, que les gens aveuglés
de La Campagne Et interessés aux malades, n'ayent préalablement
Consulté Les inspecteurs aux urines qui ne manquent jamais de
deffendre L'usage des remedes du medecin ou du Chirurgien, pour
avoir Le debit des Siens, d'ou La vie des malades depent le plus
Souvent, si La force de leur temperament ne resiste a La violence
de leur poisons; troisiemement Enfin, parseque les vrays medecins,
ou Chirurgiens, toujours interrompus, par les trompeurs, ne pouvant
suivre regulierement les maladies, Seront toujours dans L'impossibilité
de donner avis au bureau de La Commission Royale de medecine,
du progrés Et de L'issuë des maladies Epidemiques Et des Cas —
Extraordinaires, s'il En arrive, Comme sa Majesté Semble L'Exiger
par L'article 17. de sa declaration du 25. avril 1772. ni de faire Eux
mêmes aucun progrés dans Cette vaste science medecinale Et —
Chirurgique, ~~Etant toujours interrompus~~, Si Le poids de votre —
autorité, Monsieur, ne vient a leur Secour, pour y proceder. —

10. Car C'est inutilement que nous repettons nos justes plaintes a monsieur
notre Lieutenant Et qu'il les porte Lui même au tribunal de la Justice, ou
a ceux qui sont chargés, par sa majesté, de faire cesser tous les abus, puisque
nous les voyons toujours se multiplier. par arrêt de la Cour de Rouen,
les soit disant apoticaires de campagne, qui se donnent le droit d'entreprendre
sur les trois corps de la medecine, sous pretexte d'une permission de revendre
des Drogues simples, pour L'utilité publique, avoient été restreint a cette
même revente de Drogues simples, Et les chirurgiens de la Campagne
autorisés, par ces memes arrêts, de tenir chez Eux des Drogues Composées
pour les prompts secours dont les malades de la Campagne auroient besoin
dans des Cas pressants; mais il Est impossible aux chirurgiens de profitter
des pouvoirs que leur accordent ces arrêts, s'ils ne sont autorisés de tenir
de même chez Eux, les drogues simples ~~pour L'utilité~~ publie, avec deffense
aux susd. apoticaires de campagne d'En tenir dans leurs boutiques. Pardon,
monsieur, si j'ose parler si Librement; mais je suis obligé, En Conscience,
de prendre La Liberté de vous annoncer ces pures veritées, tant pour
le bien public, que pour L'honneur Et la tranquilité de L'Etat, ainsi que pour
L'assurance de mon pain dont le susd. sieur m'en retire la moitié seul, et
~~Celles de~~ mes Conferes, qui n'osent faire de juste plaintes pour le même
sujet, quoiqu'ils En soient requis.

Je pense avoir dejà pris La Liberté d'anoncer au bureau de La
Commission, La hardiesse Et la temerité de cet apoticaire de campagne
Ci dessus qui cherche a achetter des secrets En medecine pour
les distribuer a profit aux malades.

Je vous Supplie, Monsieur, de pardonner a ma Liberté
Et de voulloir bien m'excuser aussi sur les deffauts de mon Ecriture
Et sur les Errata repandus dans cette observation.